

brûler les corps, et celle de les inhumer simplement. Cette simultanéité paraît indiquée, en effet, par les dispositions que prend Fundanius, lorsqu'il ne se réserve qu'un cippe, tandis qu'il dépose dans un sarcophage le corps de son élève, celui-ci, sans doute, en ayant exprimé le désir à ses derniers instants. Si l'on en juge ainsi, notre monument présentera un intérêt spécial, comme fournissant une donnée de quelque importance pour la discussion d'une question assez neuve encore, et qui m'a toujours paru difficile. Peut être aussi, cette diversité de sépulture autoriserait-elle à présumer, non sans beaucoup de vraisemblance, que le jeune élève de notre *vascularius* aurait embrassé le christianisme qui fit dans notre ville, au II<sup>e</sup> siècle, un si grand nombre de prosélytes (1). Pour donner du poids à ces conjectures, qu'on me permette de rappeler brièvement quelques faits qui se rattachent aux diverses coutumes des Romains dans les funérailles.

On sait que la crémation, c'est-à-dire la coutume de brûler les cadavres, était généralement établie à Rome à une époque fort ancienne : divers écrivains nous l'apprennent (2). Cependant Pline l'ancien a fait aussi cette importante observation qu'elle n'y fut pas universelle ; il cite la famille *Cornélia*, parmi celles qui conservèrent constamment l'ancien usage d'inhumer les défunts, et signale le dictateur Sylla comme le premier de cette illustre race dont le corps fut livré aux flammes, d'après sa volonté manifestée, et dans la crainte, suivant toute apparence, que son cadavre ne fut traité comme l'avaient été par lui les restes de Marius (3). Il en était ainsi pour la Ville, comme on parlait alors. Quant aux provinces, si elles adoptèrent en grande partie les mœurs et les coutumes du peuple roi qui les incorporait à ses états, il paraît néanmoins qu'elles conservèrent aussi une portion notable de leurs usages antérieurs, et cela est vrai no-

(1) Privés aujourd'hui du monument que décrit Menestrier, nous n'avons aucune donnée pour en préciser l'âge, mais il est peu vraisemblable qu'il fut antérieur au II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> siècle, époque probable de l'immense majorité des inscriptions lyonnaises.

(2) Notamment Pline, *Nat. hist.* VII, 16 (44), 54 (55).

(3) *Nat. hist.* VII, 54 (55).